RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BATI

Arrêté du 16/07/2019 modifié par l'arrêté du 23/01/2020; L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation; L.4412-2, R.4412-97 à R.4412-97-6 du Code du Travail issu du décret 2017-899 du 9 mai 2017 modifié par le décret 2019-251 du 27 mars 2019.
Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage. **Norme NF X 46-020 d'août 2017**



Nature du bâtiment	**Bâtiment**
Adresse	S.A.M.U. - S.M.U.R.125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY
Cat. du bâtiment	Etablissements sanitaires : Hôpitaux et cliniques
Réf. Cadastrale	OD - 0057
Permis de construire	< 01 / 07 / 1997
Propriétaire	HOPITAL AVICENNE
Adresse	125 Rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY
Donneur d'ordre	APHP NORD
Adresse	46 rue Huchard 75877 PARIS CEDEX
Téléphone(s)	

Numéro de rapport	**2025-12904-HOPITAL AVICENNE A**		
Date de la commande	**15/09/2025**	Date du repérage	**09/10/2025 au 09/10/2025**
Date d'émission du rapport de repérage	**27/10/2025**		
Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre	**APHP HUPSSD - Marché de rénovation de 31 ascenseurs sur les 3 sites de Avicenne, Jean Verdier et René Muret**		

SIGNATAIRE DU RAPPORT

Signature et Visa	Opérateur de repérage :
	CHAN Jacobi COVEANEX - Groupe SODIATEC Le 27/10/2025

Le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il doit adresser à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

Rappel de la conclusion (détails, voir chapitre 4)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

SOMMAIRE

PAGE DE GARDE
SIGNATAIRE DU RAPPORT 1
SOMMAIRE 2
TERMES ET DÉFINITIONS 3
DESCRIPTION DE LA MISSION 5
OBJET DE LA MISSION 5
IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES 5
IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT CONCERNE 5
IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNE 5
PROGRAMME DE TRAVAUX 5
CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE 5
PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION) 5
RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES 6
CONCLUSIONS 7
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE REPERES 7
INVESTIGATIONS APPROFONDIES ET/OU MOYENS D'ACCÈS SPÉCIFIQUES À METTRE EN ŒUVRE 7
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE 7
DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE 7
ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020 7
CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES 7
RESULTATS DU REPERAGE 7
RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE 7
LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES 8
COMMENTAIRE SUR LA MISSION 8
RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE 8
ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION 9
ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS 12
ANNEXE : PROCES VERBAUX D'ANALYSE 15
PV_00720251001669963 15
ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE 20
ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE 21

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

TERMES ET DÉFINITIONS

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent. **(Source : Norme NF X 46-020)**

Couche d'un produit ou d'un matériau	Élément d'un matériau ou produit pouvant être distingué des autres éléments par l'examen visuel ou par l'analyse
Démolition	Opération consistant à détruire au moins une partie majoritaire de la structure d'un bâtiment
Donneur d'ordre	Toute personne physique ou morale qui commande une mission de repérage de l'amiante dans un immeuble bâti. Cette personne peut être le propriétaire, le syndic, un locataire, une entreprise, un maître d'ouvrage, un chef d'établissement, etc.
Échantillon	Partie représentative d'un (ou plusieurs) produit(s) ou d'un (ou plusieurs) matériau(x) résultant d'un prélèvement, et ayant vocation à être analysée en laboratoire Partie limitée d'un ouvrage de référence qui est utilisée pour le représenter et le cas échéant, comparer ses propriétés à celles d'autres parties d'ouvrage, en vue de caractériser une zone présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)
Inspection visuelle	Recherche visuelle en vue d'identifier, parmi les parties d'ouvrages présentes dans l'immeuble, les matériaux ou produits prévus par le programme de repérage de la mission
Investigation approfondie	Action nécessaire à l'inspection visuelle de la composition externe ou interne d'un ouvrage ou d'un volume. Les investigations approfondies sont de deux types : - investigation approfondie destructive qui nécessite une réparation, une remise en état ou un ajout de matériau ou qui fait perdre sa fonction à l'ouvrage
Investigation approfondie non destructive Investigation approfondie complémentaire	Investigation devant être réalisée juste avant ou entre les différentes étapes des travaux y compris démolition. Ce type d'investigation est très exceptionnel et doit être justifié. Dans ce cas l'opérateur de repérage le précise et en mentionne les motifs dans son rapport
Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante	Matériau ou produit dont la composition a intégré de l'amiante pendant certaines périodes de sa fabrication et pour lequel la présence ou l'absence d'amiante n'a pas été démontrée NOTE 1 Au titre du présent document, la contamination par des poussières d'amiante d'un matériau ou produit quelconque n'est pas de nature à conférer à ce matériau la qualification de matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante. NOTE 2 On distingue les matériaux et les produits comme suit : Produit : manufacturé, standardisé, mis en oeuvre en l'état (exemple : dalles de sol, dalles de FP…) ; Matériau : réalisé in situ, selon des règles de mise en oeuvre, suite à une préparation à pied d'œuvre (exemple : flocage, enduits, peintures, revêtements bitumineux…)
Matériau ou produit contenant de l'amiante	Matériau ou produit susceptible de contenir de l'amiante pour lequel l'opérateur de repérage a conclu à la présence d'amiante NOTE Au titre du présent document, la contamination par des poussières d'amiante d'un matériau ou produit quelconque n'est pas de nature à conférer à ce matériau la qualification de matériau ou produit contenant de l'amiante.
Opérateur de repérage	Personne physique qui réalise une mission de repérage de l'amiante dans un immeuble bâti dans le cadre d'une commande
Ouvrage	Résultat d'un ensemble de travaux de bâtiment destiné à remplir par lui-même une fonction économique ou technique dans un immeuble bâti. Un ouvrage peut comporter une ou plusieurs parties NOTE 1 Les ouvrages à considérer sont les composants de la construction, classés en listes. NOTE 2 Au titre du code de la santé publique, un ouvrage est désigné comme un composant
Partie d'ouvrage	Matériau ou produit dont la destination est d'être incorporé à l'immeuble bâti selon des méthodes ou des montages prédéterminés et dont la présence est indispensable pour qualifier la constitution d'un ouvrage NOTE Au titre du code de la santé publique, une partie d'ouvrage est désignée comme une partie de composant.
Périmètre de repérage	Ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concernés par la mission de repérage
Prélèvement	Acte de prélever une partie représentative d'un (ou plusieurs) produit(s) ou d'un (ou plusieurs) matériau(x)

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Programme de repérage	Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter à l'occasion de la mission de repérage. Le programme de repérage dépend des exigences de la réglementation, des objectifs du donneur d'ordre et locaux impactés de façon directe ou indirecte (zones de stockage, cheminements, locaux adjacents…)
Programme de travaux	Document contenant a minima la liste détaillée des travaux et la localisation précise de la zone d'intervention : zone de travaux effectifs
Repérage	Mission visant à rechercher, dans les immeubles bâtis, les matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, puis à identifier et localiser ceux qui en contiennent NOTE Selon la mission, le repérage peut comprendre également l'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante.
Sondage	Action qui permet de s'assurer que des matériaux ou produits sont semblables dans le but, notamment, de déterminer des zones présentant des similitudes d'ouvrage NOTE 1 Au moment du sondage, la présence ou l'absence d'amiante dans les matériaux ne sont pas nécessairement connues. NOTE 2 Le sondage n'est pas un prélèvement.
Zone présentant des similitudes d'ouvrage (« ZPSO »)	Partie d'un immeuble bâti dont les ouvrages et les parties d'ouvrage sont semblables

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

1 DESCRIPTION DE LA MISSION

1.1 OBJET DE LA MISSION

Références de l'ordre de mission : **2025-12904-HOPITAL AVICENNE**

1.2 IDENTIFICATION COMPLETE DES DIFFERENTS INTERVENANTS ET PARTIES PRENANTES

Propriétaire de l'immeuble	HOPITAL AVICENNE
Demeurant	125 Rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY
Représenté par	
Commanditaire du repérage	APHP NORD
Opérateur ayant réalisé le repérage	Monsieur CHAN Jacobi
Nom et adresse de l'entreprise	COVEANEX - Groupe SODIATEC 28 Avenue des Pépinières 94260 FRESNES
N° de Siret	81437986300032
RCP-compagnie-n° de police	AXA FRANCE IARD -10583931804

1.3 IDENTIFICATION COMPLETE DU BATIMENT CONCERNE

Dénomination	S.A.M.U. - S.M.U.R.
Adresse complète	125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY
Référence Cadastrale	OD - 0057

1.4 IDENTIFICATION DU BIEN CONCERNE

Date du PC	Non communiquée	Date de construction	Non communiquée
Type et Fonction principale du bien	Bâtiment	Tertiaire	
Autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bien concerné	Aucun		
Historique du site	Non communiqué		

2 PROGRAMME DE TRAVAUX

Le programme de travaux envisagé par le Donneur d'Ordre prévoit

Référence	
Description succincte	Cabine Portes Paliers (sol et mur) Gaine et machinerie.

3 CADRE DE LA MISSION DE REPERAGE

3.1 PERIMETRE DU REPERAGE : LOCAUX ET PARTIES D'IMMEUBLES CONCERNES (ZONE D'INTERVENTION)

Parties d'immeuble concernées

N° local	Parties d'immeuble visitées	Etage	Statut
1	Gaine asc.	S01	Concernée
2	Gaine asc.	RDC	Concernée
3	Cabine PMR	S01	Concernée

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Programme de repérage

Liste des composants et parties de composants à inspecter découlant du programme des travaux , conformément à l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 et du tableau A.1 de la norme NFX 46-020 de 2017 :

Ouvrages ou composants de la construction	Parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder	Matériau ou Produit	Commentaire
3 - Parois verticales intérieures			
Murs et cloisons maçonnés	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakelite	P	
4 - Plafonds et faux plafonds			
Plafonds	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M	
	Panneaux collés vissés ou cloués	P	
5 - Planchers et planchers techniques			
Revêtements de sols	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	P	
	Enduit de cuvelage	M	

3.2 RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES

Néant

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

4 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

COMMENTAIRE :

Les conclusions du présent rapport sont strictement limitées aux composants impactés par le programme de travaux transmis par le donneur d'ordre.

LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE REPERES

Aucun

INVESTIGATIONS APPROFONDIES ET/OU MOYENS D'ACCÈS SPÉCIFIQUES À METTRE EN ŒUVRE

Locaux, Parties de locaux ou Parties d'immeuble bâti non accessibles

Aucun

5 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1 DATES ET NATURE DES VISITES SUR SITE

Date	Objet
09/10/2025	Visite du périmètre de diagnostic.

5.2 ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORT AUX NORMES EN VIGUEUR CONFORMEMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF X 46-020

Aucun

5.3 CONDITIONS D'INACCESSIBILITE OU D'IMPOSSIBILITE DE REALISER DES INVESTIGATIONS APPROFONDIES

Néant

6 RESULTATS DU REPERAGE

6.1 RESULTATS DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Type de document	Statut	Document
Programme de travaux	remis	Programme de travaux

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

6.2 LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS REPERES

N° local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Composant et partie de composant	Critères(s) ayant permis de conclure	Présence d'amiante)
1	Gaine asc.	S01	Mur - A, B, C, D - Béton - Non peint		Non
			Plafond - Panneaux collés bois - Non peint		Non
			Plancher bas - Sol - Béton - Non peint		Non
			Porte - C - Alu - composite - Peinture		Non
2	Gaine asc.	RDC	Mur - A, B, C, D - Béton - Non peint		Non
			Plafond - Panneaux collés bois - Non peint		Non
			Plancher bas - Sol - Béton - Non peint		Non
			Porte - Ouvrant - A - Plaque - Peinture	Résultat d'analyse (P004)	Non
			Plancher bas - Sol - Résine verte	Résultat d'analyse (P001)	Non
			Mur - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Enduit	Résultat d'analyse (P002)	Non
			Mur - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Enduit	Résultat d'analyse (P003)	Non
			Bâti de porte - A - Colle de calfeutrement	Résultat d'analyse (P005)	Non
3	Cabine PMR	S01	Parois et équipements - 03 - Parois verticales intérieures - Métal - Peinture		Non

6.3 COMMENTAIRE SUR LA MISSION

Les conclusions du présent rapport sont strictement limitées aux composants impactés par le programme de travaux transmis par le donneur d'ordre.

6.4 RAPPEL DES OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE CONCERNE PAR LA MISSION DE REPERAGE

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire **met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives »** (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire **met à jour le contenu du « dossier technique amiante »** (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. **Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti a**insi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Emplacement



Nom du client	HOPITAL AVICENNE	Nom de l'opérateur	CHAN Jacobi
Numéro de dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE	Date de prélèvement	09/10/2025
Pièce ou local	RDC - Gaine asc.	Référence du sondage	
Matériau	Résine verte	Localisation	Plancher bas - Sol
Résultat amiante	ABSENCE D'AMIANTE		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT

Objet	Support	Taille
Résine verte		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Réf. couche	Réf. Analyse	Description	Résultat	Méthode utilisée
J01-COUCHE	AR-25-LE-123426-01	Matériau dur de type ciment (vert) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces	Fibres d'amiante non détectées	Microscopie Electronique à Transmission (MET)

PRELEVEMENT : P002

Emplacement



Nom du client	HOPITAL AVICENNE	Nom de l'opérateur	CHAN Jacobi
Numéro de dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE	Date de prélèvement	09/10/2025
Pièce ou local	RDC - Gaine asc.	Référence du sondage	
Matériau	Enduit	Localisation	Mur - 02 - Parois verticales extérieures et Façades
Résultat amiante	ABSENCE D'AMIANTE		
Commentaires	Mur gauche		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT

Objet	Support	Taille
Enduit		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Réf. couche	Réf. Analyse	Description	Résultat	Méthode utilisée
J01-COUCHE	AR-25-LE-123426-01	Matériau (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (gris)	Fibres d'amiante non détectées	Microscopie Electronique à Transmission (MET)

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

PRELEVEMENT : P003

Emplacement



Nom du client	HOPITAL AVICENNE	Nom de l'opérateur	CHAN Jacobi
Numéro de dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE	Date de prélèvement	09/10/2025
Pièce ou local	RDC - Gaine asc.	Référence du sondage	
Matériau	Enduit	Localisation	Mur - 02 - Parois verticales extérieures et Façades
Résultat amiante	ABSENCE D'AMIANTE		
Commentaires	Mur à droite		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT

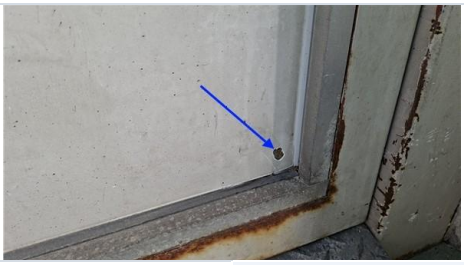
Objet	Support	Taille
Enduit		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Réf. couche	Réf. Analyse	Description	Résultat	Méthode utilisée
J01-COUCHE	AR-25-LE-123426-01	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	Fibres d'amiante non détectées	Microscopie Electronique à Transmission (MET)

PRELEVEMENT : P004

Emplacement



Nom du client	HOPITAL AVICENNE	Nom de l'opérateur	CHAN Jacobi
Numéro de dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE	Date de prélèvement	09/10/2025
Pièce ou local	RDC - Gaine asc.	Référence du sondage	
Matériau	Plaque - Peinture	Localisation	Porte - A Ouvrant
Résultat amiante	ABSENCE D'AMIANTE		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT

Objet	Support	Taille
Plaque / Peinture		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Réf. couche	Réf. Analyse	Description	Résultat	Méthode utilisée
J01-COUCHE	AR-25-LE-123426-01	Matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (marron)	Fibres d'amiante non détectées	Microscopie Electronique à Transmission (MET)

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

PRELEVEMENT : P005

Emplacement			
			
Nom du client	HOPITAL AVICENNE	Nom de l'opérateur	CHAN Jacobi
Numéro de dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE	Date de prélèvement	09/10/2025
Pièce ou local	RDC - Gaine asc.	Référence du sondage	
Matériau	Colle de calfeutrement	Localisation	Bâti de porte - A
Résultat amiante	ABSENCE D'AMIANTE		

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT

Objet	Support	Taille
Colle de calfeutrement		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Réf. couche	Réf. Analyse	Description	Résultat	Méthode utilisée
J01-COUCHE	AR-25-LE-123426-01	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	Fibres d'amiante non détectées	Microscopie Electronique à Transmission (MET)

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : PLANS ET/OU CROQUIS

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

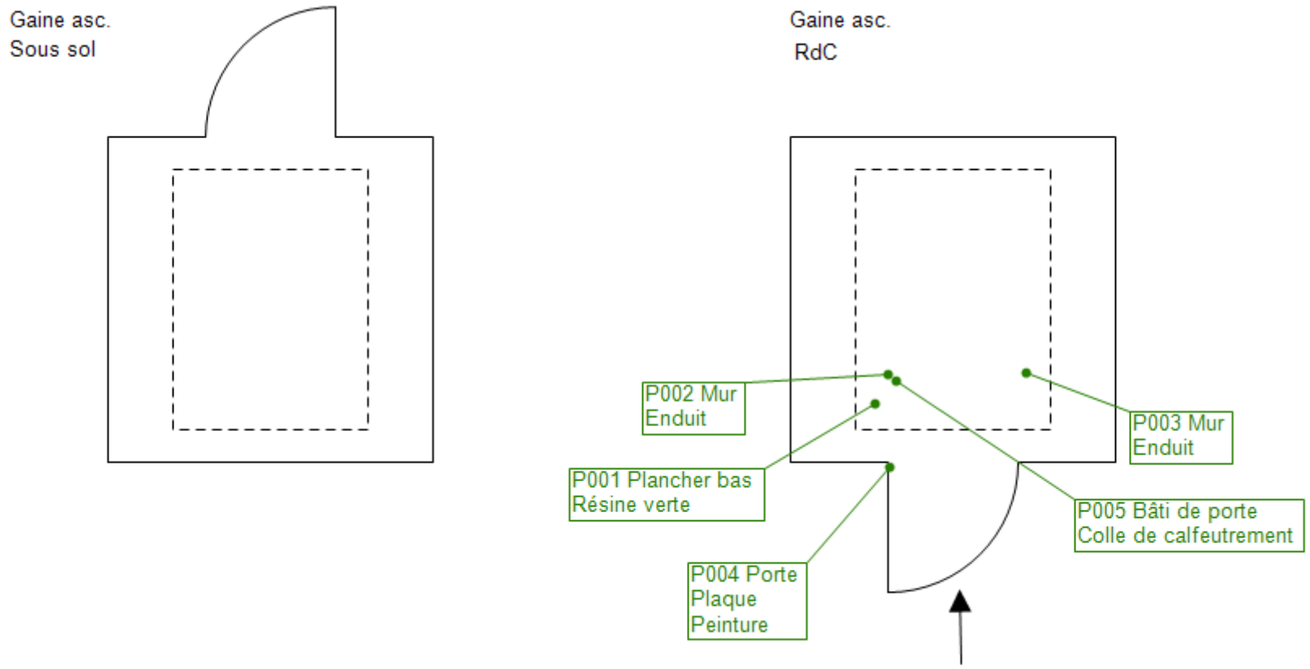
Croquis N°1 - (Monte-Charges EPMR)

Client	HOPITAL AVICENNE		
N° dossier	2025-12904-HOPITAL AVICENNE		
N° planche	1/1	Version	**0**
Date	27/10/2025		
Intervenant	CHAN Jacobi		
Origine du plan	Document réalisé en interne		
Type	Périmètres de diagnostic		
Adresse	S.A.M.U. - S.M.U.R. 125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY		
Bâtiment	013 Bât. SAMU		
Etage	RDC	N° lot	Lot n°013-00
Commentaire			

Légende

Prélèvements négatifs - après analyse

Plan de masse



SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

SARL COVEANEX
Monsieur Jacobi CHAN
SODIATEC IdF
28 Avenue des Pépinières
94260 FRESNES

Notre référence : AR-25-LE-123426-01

Numéro de dossier : 25A035275
Référence de dossier :
2025-12904-HOPITAL AVICENNE A - S.A.M.U. - S.M.U.R. 125 rue de Stalingrad
93000 BOBIGNY - HOPITAL AVICENNE

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint le rapport d'analyse relatif à l'échantillon suivant :

- N° 25A035275-001 - Référence *P001-RDC - Gaine asc. - Sol - Plancher bas - Résine verte*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25A035275-002 - Référence *P002-RDC - Gaine asc. - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Mur - Enduit*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25A035275-003 - Référence *P003-RDC - Gaine asc. - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Mur - Enduit*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25A035275-004 - Référence *P004-RDC - Gaine asc. - A - Porte - Plaque - Peinture*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

- N° 25A035275-005 - Référence *P005-RDC - Gaine asc. - A - Bâti de porte - Colle de calfeutrement*, prélevé par vos soins, et analysé par Eurofins Lab Environment Testing Portugal

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne
Tél: +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

eurofins | Analyses pour le Bâtiment

Vous souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Votre laboratoire Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS
20, rue du Kochersberg
67700 Saverne
Tél: +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST SAS
SH-Analyses-EABE
20 rue du Kochersberg - CS 50047
67701 SAVERNE CEDEX 1

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-EK-064069-01 — Date d'émission de rapport : 17/10/2025 9:41 — Page1/3
Référence laboratoire N° : 25EK056271 — Référence de suivi du dossier N° : 25A035275
Reçu au laboratoire le : 14/10/2025 — Date de réception :13/10/2025
Date d'analyse : 16/10/2025
Référence dossier Client:25A035275 - 2025-12904-HOPITAL AVICENNE A - S.A.M.U. - S.M.U.R. 125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY - HOPITAL AVICENNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	25A035275-001 - P001-RDC - Gaine asc - Sol - Plancher bas - Résine verte	Matériau dur de type ciment (vert) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) en traces	**MET** / LWK3	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	25A035275-002 - P002-RDC - Gaine asc - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Mur - Enduit	Matériau (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (gris)	**MET** / LWK3	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	25A035275-003 - P003-RDC - Gaine asc - 02 - Parois verticales extérieures et Façades - Mur - Enduit	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	**MET** / GK3E	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	25A035275-004 - P004-RDC - Gaine asc - A - Porte - Plaque - Peinture	Matériau semi-dur (gris) ; matériau semi-dur (marron)	**MET** / GK3E	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	25A035275-005 - P005-RDC - Gaine asc - A - Bâti de porte - Colle de calfeutrement					

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-EK-064069-01 — Date d'émission de rapport : 17/10/2025 9:41 — Page2/3
Référence laboratoire N° : 25EK056271 — Référence de suivi du dossier N° : 25A035275
Reçu au laboratoire le : 14/10/2025 — Date de réception :13/10/2025
Date d'analyse : 16/10/2025
Référence dossier Client:25A035275 - 2025-12904-HOPITAL AVICENNE A - S.A.M.U. - S.M.U.R. 125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY - HOPITAL AVICENNE

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment (gris)	**MET** / GK3E	1 / 1	Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

MET : Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX43-050 : Juillet 2021 et méthode interne P-PS-SOP3368 : version 8.

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire.
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.
NB 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.
Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.
"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.
NB 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/.
NB 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/.
NB 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client.
NB 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

eurofins

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-EK-064069-01 | Date d'émission de rapport : 17/10/2025 9:41 | Page3/3
Référence laboratoire N° : 25EK056271 | Référence de suivi du dossier N° : 25A035275
Reçu au laboratoire le : 14/10/2025 | Date de réception :13/10/2025
Date d'analyse : 16/10/2025
Référence dossier Client:25A035275 - 2025-12904-HOPITAL AVICENNE A - S.A.M.U. - S.M.U.R. 125 rue de Stalingrad 93000 BOBIGNY - HOPITAL AVICENNE

Validé et approuvé par :

Margarida Barbosa

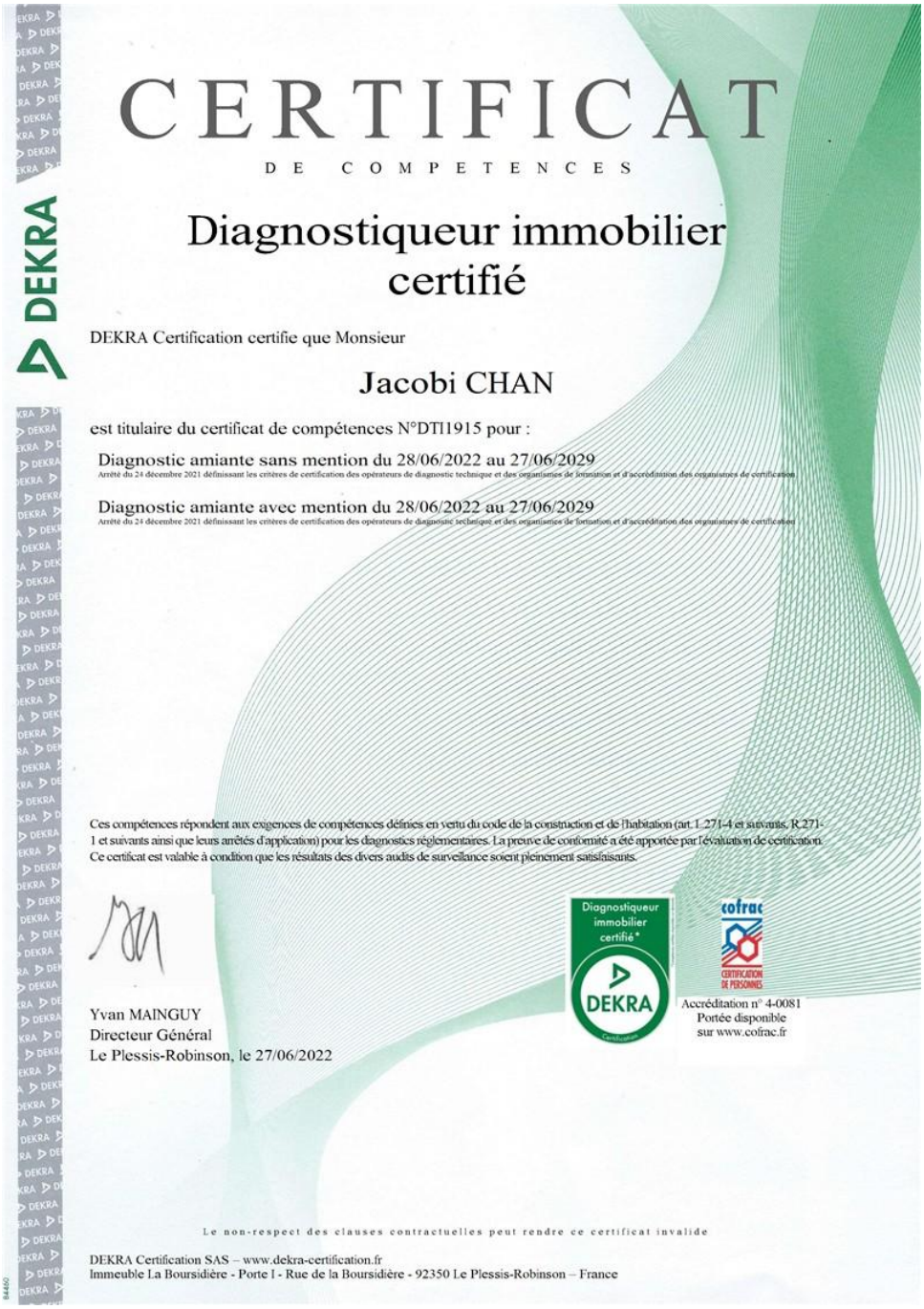
Margarida Barbosa
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

ANNEXE : CERTIFICAT DE COMPETENCE



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

DEKRA

Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Jacobi CHAN

est titulaire du certificat de compétences N°DTI1915 pour :

Diagnostic amiante sans mention du 28/06/2022 au 27/06/2029
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 28/06/2022 au 27/06/2029
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification.
Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

Diagnostiqueur immobilier certifié
DEKRA

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
Accréditation n° 4-0081
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 27/06/2022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte 1 - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

ANNEXE : ATTESTATION D'ASSURANCE

Adhésion N°C220

ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n° : 10583931804

Responsabilité Civile Professionnelle
Diagnostiqueur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que :

COVEANEX
28 AVENUE DES PEPINIERES
94260 FRESNES

A adhéré par l'intermédiaire de **LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17**, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° **10583931804C220**.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile Professionnelle** de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées au contrat, ***sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.***

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

1 000 000 € PAR SINISTRE ET 2 000 000 € PAR ANNEE D'ASSURANCE.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à PARIS le 19 décembre 2024
Pour servir et valoir ce que de droit.
POUR L'ASSUREUR :
LSN, par délégation de signature :

LSN Assurances
39 rue Mstislav Rostropovitch
CS 40020 - 75017 PARIS
RCS Paris 306 121 069 - N° ORIAS 07 000 473

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Police N°10583931804C220

Activités assurées

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et re certification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- L'état des risques réglementées pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif
- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
 Cette activité ne peut **en aucun cas** être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre, dans le cas contraire aucune garantie ne sera accordée
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n°2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60

Police N°10583931804C220

- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit Energétique pour les Maison individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC)
- Audit énergétique pour copropriété (F)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) **sans travaux d'électricité et sans maintenance**
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en œuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, **à l'exclusion de toute activité de conception**
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)
- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, **à l'exclusion de prises de vue au moyen de drones**
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Vérification des installations électriques au sein des Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)
- Le carnet d'information du logement (CIL)
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)

Légende :

F : Formation - **C** : Certification – **AC** : Accréditation

SODIATEC Agence Région IDF
Siret : 814 379 863 00032
28 Avenue des Pépinières – 94260 FRESNES
Tél : 01.55.96.30.60